

Un dispositif coconstruit par l'ADEME et les représentants des modes massifiés



Un collectif d'entreprises engagées qui partagent leurs bonnes pratiques !

Un référentiel d'engagement

Des fiches actions

Une méthodologie, des outils et des indicateurs

## Le parcours d'engagement LOG-te

### Objectif

Accompagner l'amélioration des performances énergétique et environnementale des flottes de transport fluvial

### Périmètre

Toute organisation opérant des bateaux dans le cadre du transport de fret ou de passagers (hors plaisance) sur le territoire français.  
L'engagement se fait sur l'intégralité de la flotte

### Cibles

Automoteurs, pousseurs, convois poussés.  
Paquebots, péniches hôtels, bateaux promenade, bacs, navettes fluviale, coches nolisés

- 1 SENSIBILISATION**
- 2 ACCOMPAGNEMENT 1 DOSSIER D'ENGAGEMENT**
- 3 VALIDATION**
- 4 ACCOMPAGNEMENT 2 MISE EN OEUVRE ENGAGEMENT**

- 1** Sensibilisation au programme REMOVE et au parcours d'engagement volontaire LOG-te
- 2** Souhait de l'entreprise de s'investir dans le dispositif LOG-te  
Préparation du dossier de l'entreprise pour sa candidature à l'engagement, en lien avec le secteur (*diagnostic initial, reporting initial, définition du plan d'actions sur 3 ans*)
- 3** Validation du dossier par un jury composé de l'ADEME et des membres du secteur
- 4** Mise en oeuvre du dossier d'engagement  
*Réalisation des accompagnements à la mise en oeuvre du dossier d'engagement pour réaliser les actions prévues de réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES*

Attestation de sensibilisation  
Lettre d'adhésion

Accord d'engagement volontaire



### Pourquoi s'engager ?

- Avoir une visibilité sur l'énergie consommée et ainsi répondre aux attentes réglementaires (Count Emission EU – norme ISO 14083)
- Démontrer sa performance environnementale
- S'adapter aux attentes du marché

## L'engagement volontaire

Une fois la lettre d'adhésion signée, l'entreprise dispose d'un catalogue de fiches action articulé en 4 axes, qui lui permettra de définir son plan d'actions.

Règles de l'engagement

### Reporting énergétique

Plan d'action : 4 actions minimum dont 1 sur l'axe 3 et 1 sur l'axe 4



Axe 1 : Optimisation des engins de transport

Axe 2 : Mode de propulsion

Axe 3 : Information, sensibilisation

Axe 4 : Organisation des flux

Mise à jour annuelle

Objectif de réduction final : 5% minimum d'économie d'énergie

Signature d'une charte d'engagement volontaire avec l'ADEME et les représentants des secteurs

### Les composantes du dispositif LOG-te fluvial

#### L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE

Reporter sa consommation d'énergie, définir un plan d'actions et un objectif de réduction à 3 ans, mettre à jour et suivre son dossier à l'aide des outils de l'ADEME.

#### L'ETUDE DE REMOROTISATION GATE

Réaliser une étude de remotorisation pour accélérer le verdissement de bateau(x) à l'aide d'un expert.



### Les bénéfices d'un engagement volontaire LOG-te

#### L'INSTRUMENTATION DES BATEAUX

Mettre en place un outil embarqué qui permet de suivre l'exploitation de bateau(x) et de réaliser des économies d'énergie.

#### LA FORMATION ECO-PILOTAGE

Bénéficier d'une formation à l'éco-pilotage pour les équipes.